

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis se tiendra, à la Salle polyvalente - 10 rue des jardins à PIERRELAYE (95480), le :

**LUNDI 10 FÉVRIER 2025**  
**A 20 heures 00**

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 9 décembre 2024.
2. Modification des représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes.
3. Modification d'un représentant de la CA Val Parisis au sein du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF).
4. Modification de représentants de la CA Val Parisis au sein du SIARE.
5. Modification de représentants de la CA Val Parisis au sein du Syndicat Emeraude.
6. Modification de représentant de la CA Val Parisis au sein de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL).
7. Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la CA Val Parisis en 2024.
8. Rapport Social Unique (RSU) de la CA Val Parisis.
9. Rapport d'Orientation Budgétaire 2025.
10. Rapport sur l'état d'avancement de la mutualisation de la CA Val Parisis en 2024.
11. Plan de formation pour les agents de la CA Val Parisis pour la période 2025-2027.
12. Modification des statuts – Définition de la compétence supplémentaire « organiser ou accompagner des activités culturelles et sportives à dimension intercommunale.
13. Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations au 1<sup>er</sup> janvier 2025.
14. Approbation du Contrat local de santé de la CA Val Parisis.

15. Convention constitutive d'un groupement de commande en vue de l'implantation de dispositifs photovoltaïques.
16. Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour le raccordement de la route du Littoral à la rue de Saint-Germain à Cormeilles-en-Parisis.
17. Marché de travaux assainissement.
18. Approbation de la convention triennale d'objectifs (2025-2027) avec l'association Point d'Information Médiation Multi-Services (PIMMS) Médiation Val d'Oise.
19. Approbation de la convention triennale d'objectifs (2025-2027) avec l'association CLE (Compter, Lire, Ecrire).
20. Arrêt du dispositif d'aide de solidarité écologique communautaire.
21. Informations – Délibérations du Bureau communautaire.
22. Informations – Décisions du Président.



Le Président,

Yannick BOËDEC